

602-CED-EM Hiver 2013

DÉPARTEMENT DES LANGUES

Plan de cours

COURS:	602- CED- 1	EM L	angue fi	rançaise e	t culture		
PROGRAMME :	Formation généra	ıle					
DISCIPLINE :	Langues						
Pondération :	Théorie: 2		Pratique :	1	Étude personne	elle: 3	
PROFESSEUR	BUREAU		P poste		⊠ courriel	⊠ courriel	
Claude Latendresse	Campus Longueuil : E-132 6773 claude.latendresse@college-em.qc.ca						
PÉRIODES DE CONSULTATION							
	LUNDI	MARI	DI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
Avant-midi							
Après-midi							
COORDONNATEURS DU DÉPARTEMENT BUREAU 🖂 courriel							
JANE PETRING (ENA)			C-163B	7671	jane.petring@college-em.qc.ca		

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

L'apprentissage du français langue seconde s'inscrit dans la formation générale des étudiants de niveau collégial. L'enseignement de cette langue vise à habiliter l'élève à « communiquer efficacement en français avec ses concitoyens et concitoyennes. Il contribue ainsi à lui permettre de comprendre et de partager des acquis culturels et sociaux, ainsi que d'en discuter. »*

L'enseignement du français langue seconde est réparti en quatre niveaux (ou ensembles) comptant deux blocs chacun. Le premier (bloc A), « qui fait partie de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet de consolider les connaissances linguistiques déjà acquises et de les développer pour amener les élèves à communiquer de façon plus rigoureuse. »*

Le 602-101-03 correspond au deuxième niveau de cours du bloc A. Il ne s'adresse pas à des débutants, mais plutôt à des étudiants ayant réussi les cours de français langue seconde du programme régulier au niveau secondaire. Ce cours est préalable absolu au cours du bloc B.

OBJECTIF MINISTÉRIEL OU COMPÉTENCE

Énoncé de la compétence :

Communiquer en français courant avec une certaine aisance.

Éléments de la compétence :

- 1. Interpréter un message oral simple.
- 2. Produire un message oral planifié de cinq minutes.
- 3. Interpréter un texte écrit.
- 4. Rédiger et réviser un texte simple.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Les méthodes d'enseignement suivantes seront utilisées :

- exposés magistraux portant sur des concepts fondamentaux de la grammaire française et sur des notions permettant à l'étudiant de comprendre et de partager les réalités du fait français tel qu'il s'exprime au Québec;
- présentation et exploitation de documents écrits, sonores, audiovisuels ou multimédias visant à favoriser une prise de contact avec la langue cible utilisée en contexte;
- ateliers de conversation et d'écriture, exercices de grammaire individuels ou en équipe et jeux de rôles visant le développement de la compréhension et de l'expression tant écrites qu'orales.

Les activités d'apprentissage seront basées sur la participation active. Parmi celles-ci figureront :

- le visionnement, l'écoute et l'analyse de documents authentiques (entretiens radiophoniques, reportages, articles de journaux ou de revues, films);
- la lecture et l'analyse de textes et divers exercices de rédaction;
- des exposés oraux;
- des activités de renforcement en laboratoire et la fréquentation de sites Internet offrant des banques d'exercices, souvent sous forme de matériel interactif.

^{*} MELSQ, Enseignement supérieur, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, General Education, juin 2009, p. 19

PLANIFICATION DU COURS

PÉRIODE DES ACTIVITÉS : Semaines 1 à 6

MODULE 1 : LA SANTÉ / LES QUALITÉS ET LES DÉFAUTS

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CONTENU	TRAVAIL À LA MAISON
En regard avec une situation de communication relative au module 1: 1. Dégager le sens d'un message oral d'environ trois minutes. 2. Produire un message oral de cinq minutes. 3. Dégager le sens d'un texte d'environ 2 000 mots. 4. Rédiger et réviser un texte simple de 350 mots.	Vocabulaire à l'étude - maladies, blessures, soins et remèdes - mesures de poids - aliments et termes de cuisine - activités récréatives - états d'âme - adjectifs et expressions servant à la description d'une personne - excuses, compliments et remerciements Éléments grammaticaux - accord du nom et de l'adjectif en genre et en nombre - adverbes de quantité: très, assez, peu, trop, fort et beaucoup - locutions adverbiales un peu plus, un peu moins, beaucoup plus, beaucoup moins - adverbes de manière : bien, mal et mieux - adverbes de manière se terminant par —ment - conjonction sinon - subordonnées relatives avec qui, que et dont - expressions introduisant le subjonctif - phrase conditionnelle avec si (présent et futur simple) Conjugaison - révision des formes courantes des verbes avoir, être, aimer, faire, aller, finir et boire Situations de communication ciblées - demander un produit à la pharmacie - intervenir en cas d'accident - décrire le mode de préparation d'une recette - présenter des excuses - complimenter et remercier une personne	- Étude du vocabulaire à l'étude, des conjugaisons verbales et des éléments grammaticaux présentés en classe - Lectures et exercices à faire en devoir - Préparation des évaluations orales et écrites - Rédaction du premier jet d'un texte de 350 mots

PLANIFICATION DU COURS (SUITE)

PÉRIODE DES ACTIVITÉS: Semaines 7 à 10

MODULE 2: LA MÉTÉO / LES TRANSPORTS / LE TRAVAIL

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CONTENU	TRAVAIL À LA MAISON
En regard avec une situation de communication relative au module 2: 1. Dégager le sens d'un message oral d'environ quatre minutes. 2. Produire un message oral de cinq minutes. 3. Dégager le sens d'un texte d'environ 2 500 mots. 4. Rédiger et réviser un texte simple de 400 mots.	Vocabulaire à l'étude - phénomènes météorologiques et types de climat - corvées saisonnières et événements importants de l'année - nombres et opérations mathématiques effectuées sur une calculatrice - vêtements et articles saisonniers - parties de l'automobile et de l'avion - adjectifs relatifs aux véhicules - signaux routiers - directives concernant un trajet - lieux commerciaux et récréatifs - termes liés aux conditions de travail et aux risques associés à divers métiers Éléments grammaticaux - règles d'accord de vingt et cent - prépositions de lieu : sur, dans, sous, entre, etc. - conjonctions et locutions conjonctives car, puis, lorsque, parce que, pendant que, depuis que, dès que, jusqu'à ce que, en attendant que, au fur et à mesure que, étant donné que, plutôt que - organisateurs de discours : de plus, par contre, en effet, cependant, d'ailleurs, par conséquent, etc. - interrogation avec inversion du sujet au passé composé et au futur proche - interrogation avec inversion du sujet au passé composé et au futur proche - interrogation avec quel, combien, où, comment et qu'est-ce que - négation avec un verbe suivi d'un infinitif - pluriel des adjectifs se terminant par -al - voix active et passive Conjugaison - formes courantes des verbes vouloir, pouvoir, devoir, voir et dire - futur antérieur / plus-que-parfait / conditionnel présent et passé / subjonctif passé / impératif présent et passé (formes affirmative et négative) / gérondif des verbes avoir, être, aimer, faire, aller Situations de communication ciblées - donner ses préférences au sujet des saisons - décrire les conséquences d'une catastrophe naturelle - donner son opinion sur une question environnementale - comprendre un bulletin météo télévisé - expliquer des mesures à prendre en cas d'urgence - raconter un fait vécu en décrivant des circonstances particulières (les conditions météorologiques) - informer sur des événements importants - expliquer un trajet ou s'informer d'un trajet - établir un dialogue vendeur-cli	- Étude du vocabulaire à l'étude, des conjugaisons verbales et des éléments grammaticaux présentés en classe - Lectures et exercices à faire en devoir - Préparation des évaluations orales et écrites - Rédaction du premier jet d'un texte de 400 mots

PLANIFICATION DU COURS (SUITE)

PÉRIODE DES ACTIVITÉS : Semaines 11 à 15

MODULE 3: LES ACTIONS QUOTIDIENNES / LES VOYAGES

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CONTENU	TRAVAIL À LA MAISON
En regard avec une situation de communication relative au module 3: 1. Dégager le sens d'un message oral d'environ cinq minutes. 2. Produire un message oral de cinq minutes. 3. Dégager le sens d'un texte d'environ 3 000 mots. 4. Rédiger et réviser un texte simple de 450 à 500 mots.	Vocabulaire à l'étude - heure - proverbes usuels - conversation téléphonique - logement et objets de la maison - travaux d'entretien extérieurs - commerces - déplacements fréquents dans la vie quotidienne - lieux de vacances, attractions touristiques et mets nationaux - articles de voyage et contenu d'une valise - métiers liés aux voyages - énoncés permettant d'exprimer ses goûts en matière de voyage - villes, pays, continents et unités monétaires - sites canadiens importants - langues et nationalités - termes liés à la demande de renseignements Éléments grammaticaux - adverbes de lieu : ici, là, ailleurs, loin, près, partout, quelque part, là-bas - locutions conjonctives de peur que, à condition que, à moins que, pourvu que, sans que, tant que, au cas où - pronom y à la forme négative - pronom sémonstratifs ce (c') et cela (ça) - pronom indéfini personne suivi de ne (personne ne) - phrase conditionnelle avec si (imparfait et conditionnel présent) - déterminants numéraux ordinaux - accord du participe passé employé seul, employé avec l'auxiliaire avoir et employé avec l'auxiliaire être Conjugaison - formes courantes des verbes prendre, mettre, tenir - formes courantes des verbes pronominaux : se laver, s'endormir Situations de communication ciblées - prendre ou donner des renseignements sur des conditions de logement - faire une invitation et répondre à une invitation - répondre à une petite annonce - raconter une blague - établir un dialogue serveur-client au restaurant - faire une demande de renseignements auprès d'une entreprise de service - informer sur ses préférences pour un lieu de vacances - prendre ou donner des renseignements pour planifier un voyage : - coûts, horaires, itinéraires - faire une réservation d'hôtel ou de train - donner son appréciation d'un voyage ou relater un problème survenu à 1'étranger - comprendre un bulletin de nouvelles télévisées	- Étude du vocabulaire à l'étude, des conjugaisons verbales et des éléments grammaticaux présentés en classe - Lectures et exercices à faire en devoir - Préparation des évaluations orales et écrites - Rédaction du premier jet d'un texte de 450 à 500 mots

MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectifs d'apprentissage	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération
Trois rédactions	Évaluées individuellement. Première version réalisée à la maison et évaluée par le professeur qui identifie les erreurs à corriger. Seconde version réalisée en classe après autocorrection de l'étudiant à l'aide des outils de référence usuels.	4	Semaines 3, 8 et 13	3 X 10 %
Trois examens comportant chacun trois volets: 1. « vocabulaire et grammaire » 2. « compréhension orale » 3. « compréhension écrite »	En classe, évalués individuellement	1, 2, 3, 4	Semaines 5, 10 et 15	3 X 10 %
Trois exposés oraux	En classe, réalisés seuls ou en équipe, évalués individuellement (5 min)	2	Semaines 4, 8 et 13	3 X 5 %
Exercices (grammaire, expression orale ou compréhension écrite)	En classe ou à la maison, évalués individuellement	2, 3, 4	Semaines 1, 2, 3, 6, 7, 8, 11, 12, 13	25 %

CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage d'un cours est de 60 %.

(2) PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant.

(4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Collège. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique** « **Aides à la recherche** » des centres de documentation du Collège. Voici les adresses :

CRD du campus de Longueuil : CRD de l'ÉNA :

<u>www.college-em.qc.ca/biblio</u> <u>www.ena.college-em.qc.ca/crdena</u>

MATÉRIEL DE COURS OBLIGATOIRE :

Un texte coop regroupant des nouvelles littéraires, des extraits de récits ainsi que des articles de journaux et de revues (n° à déterminer).

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE SUGGÉRÉS :

Un dictionnaire analogique de poche : le *Larousse Poche* ou le *Robert de poche*.

Pour un répertoire de différents dictionnaires en

ligne : http://www.lexilogos.com/francais_langue_dictionnaires.htm
Une liste de références en ligne sera fournie en début de session.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer, notamment la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la Politique de valorisation de la langue française, la Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence, les procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : www.college-em.qc.ca. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

RÈGLES DÉPARTEMENTALES

- **A.** 1. La présence aux cours est obligatoire.
 - **2.** Les devoirs sont dus le jour et à l'heure indiqués par le professeur. Aucun travail remis en retard ne sera accepté.
 - 3. Il revient à l'étudiant qui a été absent de s'informer de la matière vue et des travaux donnés par le professeur. Il n'y aura aucune reprise pour les travaux notés faits en classe.
 - **4.** L'étudiant sera ponctuel et veillera à créer, par son attitude, une ambiance favorable au déroulement du cours.
 - 5. L'étudiant devra remettre des travaux lisibles, propres, bien disposés, bien organisés, ponctués et qui devront avoir été révisés au complet avant d'être remis. La première page portera les informations suivantes : le titre du travail, le numéro de cours et du groupe, la date de remise, le nom de l'étudiant, le nom du professeur.
 - **6.** Le professeur pourra exiger que les travaux soient dactylographiés.
 - 7. Si le travail comporte plus d'une page, l'étudiant veillera à numéroter les pages et à écrire son nom à chacune des pages.
 - **8.** L'étudiant écrira à double interligne et sur un seul côté de la feuille.
 - **9.** L'étudiant s'assurera que les pages de son travail sont bien attachées.
 - 10. Pour réussir le cours, l'étudiant devra avoir obtenu 60 % ou plus à l'examen final (c'est-à-dire qu'en additionnant la note de l'examen écrit final et celle de l'examen oral final le total obtenu doit être de 60 % ou plus) ainsi qu'une moyenne générale de 60 %.
- **B.** L'étudiant qui s'absente à un examen, à toute forme d'évaluation en classe ou qui ne remet pas un travail dans les délais fixés par le professeur, se voit attribuer la note 0. Toutefois, dans les cas graves et sur présentation d'une pièce justificative valable avant le cours suivant, le professeur pourra permettre une reprise avant le cours suivant. De la même façon, l'étudiant qui ne présenterait pas un travail dans les délais ou qui serait absent lors d'une évaluation en classe pourrait se voir accorder une exemption.